

**« La priorité sur l'enseignement des
langues »**

c'est pendant l'été

**la suppression des intervenants
de langue dans les écoles**



« l'aide aux enfants en difficultés »

c'est pendant l'été

5 postes RASED sur 14 non pourvus

sur la 18^{ème} circonscription



NON à la suppression des EVS

Créé en 2005, les EVS (emplois de vie scolaire) sont chargés principalement de l'assistance administrative aux directeurs d'écoles. Leurs missions concernent également l'aide à l'intégration des élèves handicapés et l'accompagnement au quotidien pour le fonctionnement de l'école : animation des BCD, gestions des nouvelles technologies, accompagnement des enseignants lors des sorties scolaires.

Les écoles ont besoin de personnels supplémentaires pour assurer toutes les missions qui leur incombent.



D'ici décembre il est prévu la
suppression de 493 EVS sur 1423.